

MUSIQUE ET SITUATIONS DE HANDICAP
RÉSEAU DE SOUTIEN AUX PÉDAGOGUES
DU VAL-D'OISE

Partage d'expériences
pour une mutualisation des connaissances

MESH – Musique Et Situations de Handicap est une association, loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir l'intégration des personnes en situation de handicap au sein des établissements de pratique musicale, de l'orientation des personnes elles-mêmes à la formation des enseignants.

MESH
4 bis rue d'Eaubonne
95580 Margency
www.mesh.asso.fr
rsp@mesh.asso.fr



Tous droits réservés
© Musique & Situations de Handicap – MESH, Paris, 2011
Imprimé en France



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	07
Le mot des partenaires	08
Raison d'être, objectifs et fonctionnement du RSP	11
Les RSP, un dispositif expérimental sur le Val-d'Oise	15
ORGANISEZ VOTRE RENCONTRE	19
Préparer une rencontre, rencontrer	19
Après la rencontre, autres rencontres...	21
Devenir professionnel «accueillant» dans le Val-d'Oise	22
OÙ ALLER , QUI RENCONTRER ?	23
Quels terrains d'actions ? Où?	24
Au sein de quelles institutions ?	25
Auprès de quels professionnels ? De quel élèves ?	26
ÉCOLE DE MUSIQUE - SARCELLES	31
Apprendre en jouant : un cours de formation musicale	32
Un cours de piano particulier	33
Un cours de percussion	35
Rencontres partenariales musicales	37
HÔPITAL DES ENFANTS - MARGENCY	41
Avec des adolescents, à l'école de l'hôpital	42
CLIS TSL ÉCOLE "LES LONGUES RAYES" - ERAGNY	43
Une chorale, à l'école élémentaire	44
MJC ESPACE MALRAUX - HERBLAY	45
«Atelier création»	46
FOYER DE VIE - CHARS	49
Visite au foyer de vie La Haie Vive	50
IME - L'ÎSLE-ADAM	53
Rééduquer par la musique	55
COLLÈGE JULES FERRY - ERMONT	57
Autres regards : Enseigner en situation de handicap	58
LES FRUITS DE LA RENCONTRE	61
Quelques réflexions à propos des visites	62
Autres regards : Accueillir Marc Merli	63
ANNEXES	65
Tableau récapitulatif des accueillants	66
Bibliographie	69
La réseau national musique & handicap	71





Laurent DROIN

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Nous sommes heureux de vous présenter le RSP «Réseau de Soutien aux Pédagogues». Il est ouvert à tout pédagogue qui se questionne ou veut en savoir plus à propos de l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales. En effet, la musique est à tous et nous nous devons, nous pédagogues, de permettre à chacun – quelle que soit sa situation de handicap – de pouvoir la pratiquer.

Par la rencontre et l'échange entre professionnels, nous pouvons découvrir ou mieux connaître les diverses formes que cette pratique musicale peut prendre avec les personnes handicapées. En créant le RSP au croisement de nos différents secteurs (culture, Éducation Nationale, médico-social) nous avons fait en sorte que vous puissiez trouver l'occasion de croiser vos regards et par là-même d'enrichir vos chemins professionnels.

Si ce dispositif vous intéresse, bienvenue à vous ...

*Magali Viallefond,
Vice-présidente de l'association MESH
Responsable du pôle Recherche-Action*



LE MOT DES PARTENAIRES

Le Conservatoire de Sarcelles est reconnu depuis des années comme un établissement en pointe dans l'accueil des personnes souffrant d'un handicap.

Cette action part d'une volonté unanime de tous ses acteurs : visée humaniste, pour faire partager au plus grand nombre les valeurs de la beauté, visée citoyenne, dans une volonté d'intégration de tous les publics, afin d'affirmer la légitimité de l'établissement comme, véritablement, une «École pour la Cité».

Nous savons, par intuition, mais surtout par expérience, le bonheur, le mieux-être, que représente l'accès à la musique pour ces personnes. Cette vie musicale leur est extrêmement précieuse.

Leur accueil est maintenant parfaitement naturel et il faut qu'il en soit ainsi.

Cette présence nous a permis de nous interroger sur nos pratiques pédagogiques et de les enrichir. Elle a aussi – sans bruit – une valeur d'exemple inestimable pour les autres élèves.



Il allait de soi que le partage de cette expérience, l'échange avec d'autres acteurs venus du monde de l'enseignement général et de l'enseignement spécialisé vers le handicap, élargirait notre liaison.

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Sarcelles s'est engagé sans hésiter dans cette nouvelle voie avec, il faut le souligner, le soutien total des élus de la ville. C'est de cette manière que nous envisageons une action culturelle authentique, et je souhaite vivement que cet élan commun perdure dans l'avenir.

Pierre DEVILLE

Directeur de l'Action Culturelle de Sarcelles

Directeur du Conservatoire à Rayonnement Communal de Sarcelles



La circulaire du 2 mai 2011 donnant les priorités pour la rentrée 2011 nous indique que : «Il s'agit aujourd'hui d'améliorer *l'enseignement dispensé aux élèves handicapés*. La formation initiale et continue, l'accompagnement par des équipes expérimentées, notamment pour les professeurs non spécialisés, restent de ce point de vue les meilleurs outils.»



Le «Réseau de Soutien aux Pédagogues» que l'association MESH met en place correspond donc tout à fait aux priorités actuelles de l'Éducation Nationale. L'obligation d'accès aux établissements scolaires (loi de février 2005) ne prendra tout son intérêt que si les professeurs sont sensibilisés aux différentes situations de handicap et formés pour prendre en charge chaque élève en fonction de ses spécificités. Vu l'ampleur de la tâche, un réseau permettant à des professionnels expérimentés de rencontrer, d'aider des professeurs non spécialisés qui le demandent nous paraît une solution d'avenir. Le fonctionnement en réseau nous apparaît d'autant plus pertinent pour l'éducation musicale que dans chaque collège et lycée le professeur de cette discipline est généralement seul, et ne sait pas toujours où trouver des outils, ni qui rencontrer pour profiter des expériences menées avec succès en musique.

Nous ne pouvons donc qu'encourager de telles initiatives.

Laurent FICHET
Inspecteur Pédagogique Régional d'éducation musicale.



RAISON D'ÊTRE DU RSP

Le Réseau de Soutien aux Pédagogues en Val-d'Oise Musique et Handicap (RSP 95) est un projet imaginé et mis en place par l'association MESH – Musique Et Situations de Handicap.

MESH développe depuis 2001 un Réseau Musique et Handicap dans le Val-d'Oise, avec pour objectif de faciliter l'accueil des personnes handicapées dans les lieux d'enseignement et de pratique de la musique dits « ordinaires ». Cette démarche a porté ses fruits : le nombre de personnes accueillies dans les écoles de musique a plus que triplé, et la qualité de l'accueil s'est améliorée.

Fort de cette réussite, l'association MESH décide aujourd'hui d'aller plus loin, et de faire évoluer son action de manière à poursuivre de nouveaux objectifs :

- Prendre en compte la dimension intersectorielle de la question de l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales, en travaillant avec les secteurs du médico-social et de l'Éducation Nationale
- Rompre l'isolement des professionnels et répondre à leur demande de soutien de plus en plus forte
- Autonomiser les professionnels, leur donner les moyens de travailler plus en lien les uns avec les autres
- Favoriser la qualité des services proposés
- Créer un dispositif assez souple et léger pour pouvoir être reproductible, sur d'autres territoires et/ou d'autres disciplines.

En participant de la dynamique d'accès à la musique des personnes handicapées et en s'effectuant dans le cadre du respect et du développement du volet culturel du projet de vie des personnes handicapées, ce dispositif s'inscrit pleinement dans l'esprit de la charte Musique et Handicap (voir en fin de livret page 71).

LES OBJECTIFS DU RSP

Le RSP 95 a deux missions principales :

- Sensibiliser les professionnels val-d'oisiens des secteurs de la culture, du médico-social et de l'Éducation Nationale à la question de l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales
- Soutenir les professionnels val-d'oisiens qui proposent ou souhaitent proposer une activité musicale à une personne handicapée.



FONCTIONNEMENT DU RSP

STRUCTURE DU DISPOSITIF

Le RSP Musique & Handicap concerne tous les professionnels du Val-d'Oise en charge d'activités musicales à caractère pédagogique.

Il est supervisé par l'association MESH et mis en place par des «coordinateurs».

Il fonctionne autour de trois outils le «livret RSP», les «visites-rencontres in situ» et «la rencontre annuelle du RSP».

Sa dynamique interne repose sur deux entités capables de s'enrichir mutuellement et d'enrichir le dispositif : les professionnels «visiteurs» et les professionnels «accueillants».

LES TROIS OUTILS DU RSP

1 – Le livret «RSP – Musique et Handicap 95»

Largement diffusé dans les différents lieux d'éducation ouverts aux personnes en situation de handicap (lieux «ordinaires» ou «spécialisés»), il a pour objet de permettre à tous les professionnels du Val-d'Oise de mieux situer la diversité des chemins musicaux proposés aux personnes en situation de handicap sur leur territoire et de repérer les acteurs ouverts à la rencontre «in situ».

Dans ce livret la présence de la rubrique «les fruits de la rencontre» donne aussi la possibilité à chacun de rendre visible auprès de tous ce que les démarches de rencontres au sein du réseau ont pu générer.

Pour se procurer le contenu de ce livret, rendez-vous sur

<http://www.mesh.asso.fr>

2 - Les «visites-rencontres in situ»

Elles sont au cœur de la dynamique du RSP. En donnant la possibilité aux professionnels du Val-d'Oise de se mettre en relation avec un autre professionnel en allant le visiter. Elles contribuent à ce que chacun puisse s'enrichir de l'autre, par le croisement de leurs regards et les échanges que cela suscite.

Si vous voulez vivre une «visite-rencontre» rendez-vous page 19.



3 – La rencontre annuelle du RSP

Les visites-rencontres sont souvent l'occasion de l'ouverture de débat que l'on aimerait approfondir ou croiser avec d'autres regards. La rencontre annuelle du RSP est là pour élargir le débat et avancer ensemble dans ce chemin de réflexion autour des pratiques musicales conduites auprès des personnes handicapées. Au-delà de cet aspect, elle est aussi l'occasion de mieux se connaître, situer où en est la dynamique de ce RSP dont nous sommes membres et partager un moment convivial. Enfin, ce temps est l'occasion pour nous, de découvrir à chaque fois un nouveau lieu dans le département qui participe de l'accès à la pratique musicale ou à la culture musicale pour les personnes en situation de handicap.

Pour connaître la date et le lieu de cette rencontre, rendez-vous sur

<http://www.mesh.asso.fr>

AU CŒUR DU RÉSEAU LA DYNAMIQUE DES «VISITEURS», DES «ACCUEILLANTS» ET DES COORDINATEURS. QUI SONT-ILS ?

Les «visiteurs»

Ce sont des pédagogues désireux d'aller assister à une séance de travail d'un professionnel «accueillant» de leur choix et d'enrichir cette rencontre par un temps de réflexion personnelle ou partagée (temps d'échange ou de formalisation à partir de leurs observations, questionnements, ressentis...) Issus de différents secteurs (enseignants d'école de musique, professeurs d'éducation musicale, animateur musical, éducateurs...), en quête d'échanges, de découvertes ou d'une meilleure connaissance de démarches ou projets pédagogiques conduits avec des personnes handicapées, les «visiteurs» peuvent effectuer des «visites-rencontres» in situ ...

Vous voulez rendre visite à un professionnel «accueillant» ? ... pour organiser votre visite, rendez-vous en page 19 de ce livret.

Les «accueillants»

Ils sont issus de différents secteurs (Éducation Nationale, culture, médico-social, éducation populaire) et conduisent des activités musicales auprès de personnes handicapées à différents titres (musiciens-intervenants, professeurs, enseignants, éducateurs, animateurs...). Certains peuvent aussi être des personnes ressources au sein de leur institution (coordinateur, professionnel référent, directeur...).

Ouverts à la rencontre, ces «accueillants» sont prêts à recevoir des pédagogues du Val-d'Oise désireux de les visiter sur leur terrain d'action.



INTRODUCTION

- *Vous voulez trouver la liste des «accueillants» ?*
Rendez-vous page 66 ou sur le site de l'association MESH www.mesh.asso.fr
- *Vous voulez devenir «accueillant» ?* Rendez-vous en page 22

Les coordinateurs

Un réseau ne peut vivre et grandir sans cadre.

Conçu et mis en place par MESH, ce cadre doit être suffisamment solide pour garantir un bon fonctionnement du réseau et suffisamment souple pour permettre son évolution en fonction de ceux qui le font vivre. Pour permettre cela il est nécessaire d'avoir des gérants du cadre. Ce sont les «coordinateurs»...

Qui sont-ils et que font-ils ?

Sur le département du Val-d'Oise, cette mission a été confiée à deux professionnels – Fabienne Marchais (professeur de formation musicale au conservatoire de Sarcelles) et Thibaud Delattainant (professeur d'éducation musicale à l'école de l'hôpital de Margency).

Ils sont responsables de la mise en place et du fonctionnement de ce dispositif.

Leurs missions :

- Initier les « accueillants » au dispositif RSP en vivant avec eux une première rencontre
- Permettre à tous les professionnels du Val-d'Oise de connaître les « accueillants » en les présentant au sein du livret annuel RSP
- Donner l'occasion à tous les membres du réseau – « visiteurs » et « accueillants » – de se retrouver régulièrement en organisant avec l'établissement d'un des « accueillants » une rencontre annuelle
- Faire évoluer le réseau de façon à le rendre le plus adapté possible au contexte (contraintes territoriales et professionnelles) et à ses besoins en travaillant autour des retours et observations des différents professionnels (remontées des réflexions de terrain, bilans...).



LES RSP, UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL SUR LE VAL-D'OISE

Nouvellement conçu par l'association MESH, le RSP fonctionne à l'heure actuelle dans le cadre d'une recherche – action sous la responsabilité de Magali Viallefond.

La pérennité de ce dispositif est donc liée aux résultats de cette démarche que nous vous proposons d'expérimenter.

A l'écoute de vos attentes sur le terrain – en particulier à l'occasion d'une enquête que nous avons conduit avec l'INSHEA (Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Education des Jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés – Suresnes – France) en 2010-2011 à propos des professionnels ressources – nous avons pu observer combien l'échange entre professionnels était souhaité, attendu, et combien il pouvait – quand cette situation se réalisait – constituer un puissant levier à différents titres (temps d'information, d'ouverture, de réflexion et d'analyse). Cette démarche permet d'une part l'apport d'éléments de réponse aux nombreux questionnements que beaucoup de professionnels ont, d'autre part, elle semble agir comme un levier d'action complémentaire indispensable aux démarches de formation continue au sein desquels certains professionnels choisissent de s'inscrire actuellement.

Au vu de ce constat, joint à l'expression d'autres attentes évoquées par les professionnels lors de cette enquête ou à l'occasion de travaux antérieurs effectués par l'association MESH dans le cadre de dispositifs d'évaluation ou de formations (rompre l'isolement, avoir une meilleure connaissance de son environnement, avoir une liberté d'action dans le temps, dans l'espace, découvrir d'autres situation des handicap ...) la création du RSP s'est imposée à nous.

Nous faisons le pari qu'il puisse constituer un élément de réponse adapté aux demandes des professionnels. Cela reste à prouver...

En conséquence, merci à vous tous qui tenterez l'aventure et pourrez témoigner de ce que ce fonctionnement en réseau a pu vous apporter ou vous inspirer comme réflexions... Dans ce cadre bien sûr, tout acteur de cette démarche est vivement invité à participer aux évaluations. Merci d'avance à chacun d'entre vous qui apporterez vos retours (qu'elle qu'en soit la forme).

INTRODUCTION

Au-delà de l'intérêt de ces traces pour la recherche-action, ce sont elles qui permettront aussi sans doute au RSP d'évoluer et de grandir.

Pour information, les différents temps programmés de cette recherche sont :

- Étape 1 : montage du projet et mise en place du dispositif (2010-2011)
- Étape 2 : Temps d'expérimentation du RSP (2011- 2012)
- Étape 3 : temps d'évaluation (2013)

En espérant qu'après il puisse continuer à vivre, voir et donner des idées à d'autres territoires...

En résumé... Avec le RSP, vous pouvez

- *Aller visiter des «professionnels accueillants»*
- *Participer à des rencontres collectives*
- *Participer à l'écriture du livret annuel*
- *Devenir «professionnel ressource»*



MÉTHODE



Laurent DROIN

ORGANISEZ VOTRE RENCONTRE

*Vous avez envie de rencontrer un
professionnel in situ...
Comment allez-vous faire ?*

PRÉPARER UNE RENCONTRE

● ÉTAPE 1 : CHOISIR UN PARTENAIRE

Vous avez deux possibilités :

- 1 – Choisir un professionnel parmi les «accueillants» répertoriés
- 2 – Proposer un nouvel «accueillant» parmi les professionnels de votre entourage.

Choisir un «accueillant» répertorié.

Au sein de ce livret RSP vous avez la possibilité de connaître l'ensemble des «accueillants» ouverts aux visites-rencontres. Les différentes entrées pour les repérer sont :

- Page 29 à 59 : présentation personnalisée de chaque partenaire avec un compte-rendu d'une visite et informations sur le parcours de ce professionnel et la nature de l'institution où vous pourrez le rencontrer.
- Page 66 : tableau récapitulatif des différents partenaires.

Proposer une visite-rencontre vers un professionnel non répertorié.

Cela est possible mais à la condition que celui-ci accepte préalablement de devenir un professionnel «accueillant». Pour ce, reportez-vous au volet devenir professionnel «accueillant» dans le Val-d'Oise en page 22, puis organisez votre visite.

● ÉTAPE 2 : PRENDRE CONTACT AVEC LE RSP

- Un échange de mél (rsp@mesh.asso.fr) ou un seul clic vers <http://www.mesh.asso.fr> vous permettra de pouvoir remplir la feuille de «demande de visite-rencontre» et de l'envoyer directement au coordinateur du RSP.
- Celui-ci vous transmettra en retour la «fiche-contact» de la personne avec ses coordonnées et quelques éléments d'informations préalables utiles

MÉTHODE

concernant l'organisation de la visite et les possibilités de visite qu'elle peut offrir.

- Vous pourrez alors joindre ce professionnel «accueillant».

Remarque : les informations relatives aux «accueillants» données dans ce livret sont susceptibles d'évolution. Quand vous recevrez la «fiche-contact» assurez-vous que le lieu n'a pas changé.

● **ETAPE 3 : PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE PROFESSIONNEL «ACCUEILLANT».**

Pour ce :

- Se mettre d'accord sur la date et les horaires

- Retourner au professionnel «accueillant» la fiche de visite complétée. La partie I de cette fiche (volet inscription) sera transmise au directeur de l'établissement qui doit être informé de la présence de tout visiteur.

La deuxième partie de cette fiche (volet «se présenter») permettra à votre interlocuteur de mieux vous situer de façon à pouvoir d'une part vous présenter auprès de ses élèves et d'autre part l'aider à mieux vous comprendre lors de vos temps d'échanges mutuels.

RENCONTRER

● **QUELQUES PISTES POUR TIRER PROFIT DE LA VISITE**

Observer :

Assister à une ou deux séances sans jugement mais en se donnant l'occasion de :

- Découvrir nos points communs et nos différences ; situer nos façons différentes d'éduquer, d'enseigner

- Accepter de se laisser surprendre par de l'inattendu, par rapport à ce qu'on pensait découvrir.

Echanger

Il s'agit d'une «rencontre».

Chacun prend et donne.

L'échange est source de réflexion commune.

L'entretien ne porte pas forcément sur la séance. On peut réfléchir ensemble sur les questions de tout genre que nous nous posons et aborder librement des aspects concernant le parcours du professionnel, l'institution, certaines dimensions du projet, la musique, le handicap....



Conclure la visite

Chaque partenaire de la rencontre a donné un peu de son temps pour lui permettre d'avancer sur son chemin professionnel.

Nous vous remercions de bien remplir chacun la fiche «bilan de rencontre» et de nous la retourner. Elle reste anonyme et constituera un outil d'évaluation pour ce dispositif «RSP» que nous expérimentons.

APRÈS LA RENCONTRE, AUTRES RENCONTRES...

Les rencontres sont l'occasion de prolonger la réflexion et éventuellement de déboucher sur

● DES PROLONGEMENTS AVEC VOUS-MÊME

Reprendre «à froid» les notes d'observations et thèmes de réflexion que vous avez eu avec les partenaires. Prolongez vos réflexions... Pour vous permettre de faire aboutir cette démarche personnelle de formation prenez du recul avec votre vécu (en écrivant un compte-rendu de cette rencontre ou un des moments de l'échange ou encore vos réflexions qui ont prolongé cet échange...).

● DES PROLONGEMENTS AVEC LE RSP

En proposant vos écrits au livret RSP, vous pourrez participer à la rubrique «les fruits de la rencontre» qui se trouve en dernière partie de ce livret. Ces écrits pourront contribuer à enrichir le livre annuel et être l'occasion d'échanges entre membres du réseau lors de la rencontre annuelle (cf ci-dessous).

● LA RENCONTRE ANNUELLE

«POUR SE RENCONTRER» (PSR)

Elle est ouverte à tous les membres du réseau (en effectuant une visite ou en participant à cette journée, vous devenez automatiquement membre du Réseau de Soutien aux Pédagogues). Organisée par les coordinateurs en partenariat avec une institution, elle vous permettra de :

- Faire connaissance avec les membres du réseau de façon conviviale,
- Trouver un lieu d'échange pour vous permettre d'avoir un retour sur les



MÉTHODE

questions ayant été abordées par les partenaires des diverses rencontres,
- Prolonger le débat ou la réflexion à propos de certaines de ces questions
- Vous donner l'occasion de mieux connaître un cadre institutionnel ouvert aux pratiques musicales avec les personnes handicapées (rencontres organisées sur un lieu ressource).

DEVENIR PROFESSIONNEL «ACCUEILLANT» DANS LE VAL-D'OISE

● POURQUOI ?

Je souhaite de ma propre initiative participer à ce dispositif réseau d'échange.

J'ai été sollicité et je suis prêt à rejoindre ce réseau d'échange.

● QUI ?

Qui peut participer à ce réseau d'échange ?

Tout professionnel pédagogue travaillant dans le domaine musical avec des élèves en situation de handicap ou étant lui-même en situation de handicap. Toute personne qui à un titre ou un autre (directeur, chef de service, référent...) est responsable des activités musicales conduites avec les personnes handicapées dans son institution.

Suivant les cadres d'actions et missions de chacun, les professionnels encadrent des ateliers avec un fonctionnement et une sensibilité qui leur est propre. C'est ce qui constitue véritablement la richesse de notre réseau.

● COMMENT ?

Contactez le RSP (rsp@mesh.asso.fr) pour pouvoir bénéficier d'une première visite-rencontre avec l'un des coordinateurs qui sera chargé de vous présenter dans le prochain livret RSP.

Avoir l'aval de votre direction relativement à la possibilité d'avoir des «visiteurs».

Pour chaque «accueillant» des limites peuvent être clairement énoncées, justifiées par les contraintes de fonctionnement de l'établissement, du professionnel et des élèves.



OÙ ALLER , QUI RENCONTRER ?

QUELS TERRAINS D' ACTIONS ?

Le RSP est un nouveau dispositif conçu pour favoriser la rencontre. Afin de permettre à chacun de trouver des lieux de visites correspondant au plus près à ses attentes dès la naissance de ce réseau, nous avons sollicité des professionnels de différents secteurs en leur demandant d'accepter de devenir professionnels accueillants. Un grand merci à eux en espérant que ce réseau «d'accueillants» s'élargira rapidement afin que cette fonction d'accueil soit le plus possible répartie entre les professionnels de notre territoire et qu'elle permette à tous de pouvoir disposer d'une assez grande diversité de lieux au plan géographique, institutionnel et professionnel.

OÙ ?



AU SEIN DE QUELLES INSTITUTIONS ?

«Les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps»

Loi n°2005-102 du 11 février 2005, Art. L. 111-7-3

La musique est à tous. L'éducation musicale se réalise dans de nombreux cadres à commencer par celui du domicile de chacun. Hors les murs de la famille, cette activité peut avoir lieu auprès de personnes de tout âge et dans de multiples contextes : culturels (théâtres, salles de concert, écoles de musique, conservatoires, associations...), éducatifs (crèches, centres de loisirs, MJC,...), scolaires (écoles maternelles, élémentaires, collèges...). Pour la personne en situation de handicap on peut la trouver aussi dans d'autres lieux spécialisés (IME, ESAT, Foyer, IEM, centres d'hébergement...).

Les établissements qui vous ouvrent leurs portes aujourd'hui sont :

- Le conservatoire (CRC) de Sarcelles
- L'hôpital d'enfants de Margency
- L'école élémentaire «les longues Rayes» d'Eragny
- La Maison des Jeunes et de la Culture d'Herblay
- Le foyer de Vie «La Haie vive» à Chars
- L'IME «l'Espoir» à l'Îsle-Adam
- Le collège Jules Ferry d'Ermont



AUPRÈS DE QUELS PROFESSIONNELS ?

Un grand nombre de professionnels peuvent accompagner les personnes dans leur chemin musical. Leurs missions ou projets d'action dépendent du cadre dans lequel ils exercent.

● **DANS LE CADRE ÉDUCATIF ET DE LOISIRS**

Dans ce contexte les actions musicales peuvent être plus ou moins formalisées en étant tout ou partie de projets éducatifs. De fait, la musique peut être envisagée de façon très ponctuelle ou être l'occasion d'une pratique régulière envisagée sur un plus long terme. Les professionnels concernés par ce type d'action sont les éducateurs, les animateurs, les puéricultrices...

● **DANS LE CADRE SCOLAIRE**

À l'école l'enseignement de la musique fait partie des programmes. De la maternelle au collège cet enseignement est obligatoire. Les enseignants qui encadrent ces activités (professeurs des écoles, professeurs d'enseignement musical...) les conduisent dans le cadre des projets de leurs classes (en cohérence avec les programmes) ou dans le cadre de projets spécifiques réalisés seuls ou en partenariat avec d'autres professionnels (chorale, projet d'action culturelle...).

● **DANS LE CADRE CULTUREL**

Nombreux sont les acteurs de ce secteur qui participent de l'éducation musicale. Alors que certains agissent plutôt de façon ponctuelle comme par exemple les conférenciers ou les chargés d'accueil des lieux de diffusion musicale à l'occasion de spectacles ou manifestations diverses, les autres, beaucoup plus nombreux, délivrent un véritable enseignement musical. Ce sont tous les professeurs d'écoles de musique et de conservatoires. Les types de cours ou ateliers qu'ils proposent sont multiples : cours d'éveil, de formation musicale, formation instrumentale, pratique collective (orchestre, chorale, ensemble de jazz...).

● **DANS DES CADRES OUVERTS**

La musique n'a pas de frontière. Elle est souvent l'occasion de la rencontre entre institutions ou est le fruit d'actions émanant d'autres cadres (collectivités territoriales, associations...). Les professionnels intervenants



OÙ ALLER ? QUI RENCONTRER ?

dans ces cadres (musiciens intervenants, artistes, chefs de chœur, chefs d'harmonie...) concourent aussi grandement à la dynamique d'éducation musicale.

Les professionnels que nous avons rencontrés et qui sont prêts à vous accueillir aujourd'hui sont :

- Un musicien intervenant
- Un professeur des écoles
- Un professeur d'éducation musicale
- Un professeur de formation musicale
- Un professeur de piano
- Un professeur de percussion
- Une éducatrice intervenante

Au-delà de ces personnes, nous avons rencontré deux autres professionnels : Marc Merli, professeur de musique aveugle et Christophe Orluc, psychomotricien.

Eux aussi sont prêts à vous ouvrir leurs portes. C'est parce que leur regard est différent du nôtre qu'il nous a semblé intéressant de les adjoindre à notre réseau de soutien aux pédagogues.

AUPRÈS DE QUELS ÉLÈVES ?

La musique concerne autant les personnes «valides» que les personnes « handicapées ». Suivant les cadres d'action et le type d'atelier proposé, ces deux entités travaillent ensemble ou séparément.

Quelque soit la situation, la musique est objet de rencontre car elle est langage. Rencontre entre des personnes singulières.

Le handicap est un des facteurs de la différence qui peut se présenter sous diverses formes : handicap physique, sensoriel, intellectuel, cognitif, psychique...

A l'heure actuelle quatre pictogrammes sont couramment utilisés pour nous permettre de reconnaître et prendre en compte ces différences. Nous les avons utilisés en marge des présentations d'action pour vous permettre de visualiser rapidement avec qui nous avons travaillé.

Handicap moteur



Handicap auditif



Handicap visuel



Handicap intellectuel et psychique



Troubles spécifiques du langage

TSL

«Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble invalidant»

Extrait de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



ACTIONS

Nota Bene: Par souci du respect de la vie privée, les prénoms de certaines personnes mises en situation ont été changé.





ÉCOLE DE MUSIQUE – SARCELLES

Conservatoire à rayonnement communal	Ecole de Musique 2 avenue Paul Langevin 95120 Sarcelles	
--	---	---

Créé en 1970, le conservatoire de Sarcelles a une longue expérience en matière de «musique et handicap». Il a ouvert ses portes à des groupes dans le cadre scolaire et également à des élèves en cours individuel d'instrument. Actuellement 2 élèves sont inscrits en cours de percussion et 3 en piano. D'autre part, un cours de formation musicale adapté a été mis en place à la suite d'une proposition d'un professeur ; il permet aux enfants de progresser à leur rythme sans avoir à faire face aux examens «traditionnels». Ce sont en quelque sorte des évaluations adaptées.

Dans le cadre scolaire, il reçoit 2 groupes de l'IME Henri Wallon de Sarcelles. Le premier regroupe des enfants de 6 à 11 ans qui viennent avec leurs éducatrices et enseignantes depuis une douzaine d'année puis un deuxième atelier s'est créé il y a trois ans pour les plus grands (14-18 ans). Le conservatoire travaille également avec de nombreuses écoles de la ville et a intégré la classe de la CLIS de déficients visuels dans son programme d'animation scolaire.

Il propose également un atelier pour des enfants qui ne sont dans aucune structure, en partenariat avec le réseau RÉPIES (Réseau de Parcours Individualisés, d'Éducation et de Soins) ainsi qu'un atelier avec des enfants autistes, en partenariat avec l'hôpital de jour de Gonesse.



APPRENDRE EN JOUANT : UN COURS DE FORMATION MUSICALE

Visiteur : Fabienne Marchais

Accueillant : Hugues Amory, intervenant au conservatoire de Sarcelles

J'ai rencontré Camille lors de son cours de formation musicale, avec deux autres élèves : Théo et Laurence. Ce cours se situe hors cursus pour lui permettre de conserver par ailleurs la pratique du piano et des percussions ; ce qui ne diminue en rien l'exigence de leur professeur, Hugues Amory (voir page 45).

Le niveau de ses élèves étant très différent, il a choisi de palier cette hétérogénéité par le jeu. Le cours débute par un exercice de reconnaissance de notes. Mêmes règles pour chacun des deux garçons mais exigences différentes (Laurence bénéficie d'une tolérance de 45mn de retard car elle sort tout juste de l'école pour se rendre au conservatoire) : chacun possède une pièce qu'il doit placer sur une portée (clef de sol pour le premier et clef de fa pour le second). Un simple coup de cymbale signifie une mauvaise réponse. Les consignes sont répétées de nombreuses fois. Même sous forme ludique l'objectif reste le même : l'automatisation. Le jeu décomplexé les 2 élèves. Alors qu'il connaît et parvient à identifier facilement les notes, Théo aura beaucoup plus de difficultés à les déchiffrer en lecture simple dans son manuel (*On aime la FM*, volume 1, Editions Henry Lemoine).

A nouveau, pour l'exercice suivant, Hugues a recours, non pas à un apprentissage frontal mais à une stratégie de contournement. L'exercice consiste à déchiffrer une portée dans laquelle on retrouve les 3 mêmes notes (sol la fa). Chacun se voit attribuer une note qu'il devra jouer à son tour avec un boomwhacker. C'est au travers des difficultés de chacun que va se révéler un véritable esprit de groupe, deuxième force de ce cours «particulier» de formation musicale. Camille aidera d'abord Théo qui lui-même par la suite aidera Laurence à comprendre les consignes ou à jouer sa note lorsqu'il le faut.

«On le fait en jeu?» Afin de mesurer la progression de son groupe, Hugues décide donc d'inscrire sur le tableau un bâton pour chaque faute. L'objectif étant d'arriver à moins de trois fautes. Devant les difficultés persistantes de Laurence, ses notes sont réécrites «en plein».

A l'issue du cours (où chacun rangera son matériel), chacun aura déchiffré, pratiqué, écouté, mais aussi, aura développé des compétences d'entraide, de solidarité dans un contexte détendu, non «traumatisant».

Une formation musicale et citoyenne en quelque sorte.



UN COURS DE PIANO PARTICULIER

Visiteur : Thibaud Delattignant

Accueillant : Mario Vachon, enseignant au conservatoire de Sarcelles

Qui est Mario Vachon ?

Mario fait ses études à l'université Laval de Québec dans le programme interprétation piano avec le professeur Joël Pasquier, il est boursier du gouvernement du Québec et du Canada entre 1988 et 1992. Il joue en duo avec Guy Campion depuis 1984, ils font ensemble plusieurs concerts en Europe et au Canada. Mario reçoit le grand prix de l'académie du disque en 1995 pour l'enregistrement «Gershwin songbook». Puis ce sont des concerts avec le cinéma muet dont «le miracle des loups» sur la musique d'Henri Rabeau présenté à l'auditorium du Louvres en 1995 pour le centenaire du cinéma. Il enregistre également plusieurs pièces de Satie avec Maurice Baquet. Parallèlement à ses concerts Mario enseigne au conservatoire de Sarcelles le déchiffrage puis le piano depuis de nombreuses années.



C'est une grande richesse de devoir adapter mon enseignement du piano à des enfants qui ont une façon différente d'apprendre.

Mario Vachon



C'est dans une salle du premier étage du conservatoire de Sarcelles que j'ai rencontré Camille et son professeur de piano Mario Vachon.

Un cours particulier d'instrument, un temps entièrement dédié à l'élève.

Dans la forme, j'ai donc assisté à un cours de piano «classique». Il s'est ouvert avec la mélodie du Pont d'Avignon. Camille d'abord hésitant s'est repris facilement de son propre chef, guidé parfois par Mario l'obligeant à débusquer seul les fautes.

Ce morceau qu'il travaille depuis 2 semaines, c'est lui qui l'a choisi.

Trois minutes de pause seront accordées au terme de la reprise globale de la pièce que Camille parvient à jouer correctement en parties séparées mais plus difficilement dans sa globalité.

Mario profite de cette pause pour tenter de convaincre Camille (et non lui imposer) de choisir «Danse Indienne» comme prochain morceau. C'est à cette occasion que je découvre sa très grande sensibilité aux climats générés par ce qu'il entend. Cette musique lui fait peur (à cause d'une basse marquée rythmiquement) et donc il se refuse à la jouer.

Dans ce cours de piano, finalement particulier dans bien des sens, le choix du répertoire ne se fait pas prioritairement selon des critères techniques mais selon des critères «émotionnels».

Camille bénéficiant d'un programme particulier se trouve hors cursus. Il participe donc aux auditions mais pas aux examens.

Ce qui pourrait apparaître de prime abord comme une limitation s'avère être en fait pour lui un surcroît de liberté. Liberté esthétique cependant guidée par Mario : «C'est une chanson de bébé. A ton âge, ça suffit».

Le consensus sera finalement trouvé autour de «Spectre Nocturne» que le professeur et son élève déchiffreront ensemble.

Les cours de piano se construisent donc ensemble. La hiérarchie professeur-élève est bien sûr respectée mais Mario ne corrige pas les fautes ; C'est à Camille de les voir.

« La vraie faute, c'est quand tu ne sais pas qu'il y a une faute. Si tu la vois c'est qu'elle ne compte pas »

Mario propose des pièces à interpréter mais Camille les choisit au final. Cette collaboration qui s'est instaurée depuis 6 ans s'appuie sur une grande complicité et une grande confiance mutuelles.

«C'est au professeur de s'adapter. Le principal c'est de l'intéresser».

C'est donc en s'intéressant à Camille, à sa sensibilité si personnelle (doublée d'une volonté farouche de bien faire) que Mario y parvient car selon lui :

«Un cours particulier c'est 30 minutes d'attention totale donnée».



UN COURS DE PERCUSSION

Visiteur : Fabienne Marchais

Accueillant : César Carcopino, enseignant au conservatoire de Sarcelles

Qui est César Carcopino ?

César Carcopino a suivi un parcours classique de musicien de conservatoire, il est dans l'enseignement depuis environ 5 ans, professeur à Chantilly puis à Sarcelles depuis cette année. Il est également percussionniste dans l'Orchestre de Picardie. Il crée un ensemble de percussion qui joue essentiellement de la musique contemporaine. Exigence et patience font de lui un excellent pédagogue. Il a d'ailleurs le projet de passer l'intégration dans la fonction publique très prochainement.



Camille est un jeune garçon de 14 ans actuellement scolarisé en UPI dans un collège Sarcellois. Son parcours musical : il a commencé la musique à 6 ans par un cours d'éveil puis d'initiation. L'année d'après, il débute le piano et suit parallèlement un cours de formation musicale adapté. L'an passé il demande à faire un deuxième instrument ; l'avis des professeurs étant positif, il débute la percussion avec Isabelle Cornelis, professeur à Sarcelles à ce moment-là, puis continue avec César Carcopino qui a repris la classe de percussion depuis la rentrée 2010/2011 au conservatoire.

Je découvre un jeune fort peu loquace et très concentré. Il commence par jouer le duo prévu avec son professeur qui semble content du travail effectué dans la semaine et encourage Camille à améliorer certaines choses, comme la lecture à l'avance extrêmement importante en percussion compte tenu des déplacements. Il le félicite pour ses belles nuances, corrige sa position,



insiste pour qu'il ne ralentisse pas et se fasse davantage confiance. Puis nous passons aux exercices de la nouvelle leçon. La coordination main droite main gauche est à travailler, comme pour tous les enfants face à ce type d'exercice me précise César. Il lui fait faire et refaire jusqu'à obtenir la certitude que Camille a bien assimilé la partition et le doigté sur lequel le professeur insiste beaucoup, comme encore une fois pour n'importe quel élève de son cours. Je découvre que Camille ne relâche pas sa concentration, qu'il a une réelle volonté de bien faire. De plus, j'apprends qu'il n'a pas d'instrument à la maison donc il vient travailler au conservatoire dès qu'il le peut.

Plus tard dans la journée j'assiste au cours de Théo, jeune garçon du même âge également en classe de 4^e en UPI dans un autre collège sarcellois. Théo a suivi tout comme Camille les cours d'initiation et ils sont actuellement dans la même classe de formation musicale, cours adapté à leur handicap. Contrairement à Camille il a commencé la percussion il y a 5 ans. Il a un apprentissage plus irrégulier. Il travaille actuellement le ternaire et César va corriger un certain nombre de fois le doigté. Théo met un peu plus de temps à assimiler. Il semble moins concentré et son regard s'échappe de temps en temps. Pourtant, en insistant, César réussit une fois encore à obtenir l'exactitude de la partition avec le bon doigté. Ils jouent enfin en duo clavier et caisse claire. Ce n'est pas parfait mais Théo a su continuer en ternaire. Une fois l'exercice bien compris le professeur va lui faire travailler le relief et les nuances car la frappe est encore bien molle. Je me rappelle particulièrement de Théo car cet enfant scolarisé en classe de CLIS venait avec sa classe suivre mes cours de musique au conservatoire.

Concernant Camille, César est extrêmement positif il ne voit pas la différence avec un cours d'un autre élève n'ayant pas ses difficultés, il est même très content du travail et des progrès de Camille. Il découvre ce jour-là que Camille fait du piano depuis quelques années et il pense donc commencer les claviers bientôt. Quant à Théo il éprouve un peu plus de difficulté à cerner cet élève au départ du à sa grande irrégularité et à une concentration moins solide. Il peut du jour au lendemain tout oublier des leçons précédentes mais ce jour-là était le bon pour ma venue. Théo a montré de quoi il était capable.



RENCONTRES PARTENARIALES MUSICALES

Visiteur : Thibaud Delattignant

Accueillant : Fabienne Marchais

Le jeudi 6 janvier 2011, j'ai été accueilli au conservatoire de Sarcelles par Fabienne Marchais pour une matinée d'observation pédagogique suivie d'un entretien.

Fabienne fait partie d'une équipe de 45 personnes dispensant leur enseignement dans des locaux récents (10 ans) et bien équipés.

Outre l'enseignement musical, ses activités sont plurielles : organisation des projets, des spectacles, des sorties, gestion administrative, rapports parents-professeurs...

Le conservatoire accueille des élèves en situation ordinaire mais aussi des structures telles que des classes d'IME (instituts médico-éducatifs) ou d'ULIS (unités localisées d'insertion et de scolarisation).

C'est sur l'observation de deux de ces classes que s'est basée notre rencontre.

Fabienne n'est pas un cas isolé au conservatoire car trois autres professeurs (Hugues Amory pour l'éveil musical, Marco Seville pour le groupe hôpital de jour et Laurie Gisors pour le groupe IME 14-18 ans) dispensent leur enseignement à des élèves en situation de handicap, chacun gérant une tranche d'âge particulière et des handicaps différents.

Elle est secondée, dans son action éducative, selon le groupe, par des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) ou des

Qui est Fabienne Marchais ?

Fabienne est professeur de formation musicale, de piano, et coordinatrice pédagogique. Elle travaille au sein du conservatoire de Sarcelles depuis 1981. Depuis 12 ans, elle a en charge des classes à profil particulier.

Elle nous a confié que, arrivée comme souvent dans l'enseignement spécialisé par hasard, elle y reste aujourd'hui par choix.



ÉCOLE DE MUSIQUE – SARCELLES

éducateurs et l'instituteur de la classe.

Les cours à destination de L'IME et de la classe ULIS se déroulent le jeudi matin entre 9H30 et 11H30 selon un planning souhaité par Fabienne mais dans la concertation avec ses partenaires. Ce sont les structures qui sont à l'initiative de cette collaboration avec le conservatoire et non le contraire.

La première séance s'est déroulée dans une vaste pièce lumineuse et chaleureuse.

Dix élèves de l'IME, âgés de 6 à 11 ans sont assis en tailleur et en chaussettes. Se tenant chacun devant une structure Baschet, ils forment un demi cercle autour de Fabienne. Cette dernière enchaîne des activités courtes entre 5 et 7 minutes favorisant la pratique collective (jeu du chef d'orchestre) puis l'expression des individualités (improvisation sur son instrument avec comme consigne d'en exploiter les différentes sonorités), le tout ponctué par les interventions des éducatrices encourageant, calmant, canalisant les élèves, certains très « bavards » sur leur instrument, d'autres moins, d'autres encore se révélant pendant la pratique.

Afin de conserver le dynamisme de la séance et de ne pas favoriser l'« évaporation » des élèves, des variations autour de ces activités sont proposées : on change de disposition (en cercle cette fois-ci) ou d'instrument (à qui le disque, à qui l'arc...).

Suit le jeu « faites dans votre tête » où chacun est invité à intérioriser un rythme avant de le reproduire sur l'instrument à l'instar de « l'enfant invisible qui fait le rythme dans la tête ».

La séance se conclue, selon une habitude immuable et nécessaire pour le sentiment sécuritaire des enfants, par le jeu des statues où chacun suit le mouvement, le tempo, l'intention de la musique, s'immobilisant lorsqu'elle s'interrompt.

La deuxième heure de cours a été consacrée aux classes de déficients visuels de L'ULIS du Val Fleuri : deux groupes différents (mais qui ont l'habitude de travailler ensemble) pour un total de 11 enfants, certains étant déjà élèves au conservatoire en classe instrumentale.

On commence avec le jeu de la statue, qui dans le cas présent nécessite (et développe) une grande et réciproque confiance de la part des enfants. Éparpillés dans la salle, ils se déplacent, parfois avec l'aide d'une ATSEM ou d'un tiers mais souvent seuls.

Dans un second temps, le groupe se met en cercle pour un travail rythmique avec boomwhackers et tambourins ; Fabienne varie les combinaisons autour du même exercice n'hésitant pas à répéter de nombreuses fois les consignes.



La présence des ATSEM n'étant pas nécessaire pour cette partie du cours, celles-ci en profitent pour s'effacer.

A nouveau l'expression individuelle est favorisée mais aussi de grandes facultés d'écoute au travers d'activités basées sur l'imitation.

Les exercices pratiqués ici pourraient l'être avec des classes de milieu ordinaire mais dans ce cadre précis, ils voient leur efficacité et leur justification renforcées. C'est ce qui pourrait résumer ces deux séances. Une adaptation constante aux difficultés rencontrées, permise et favorisée par un cadre fermement établi dans lequel chaque acteur remplit un rôle bien défini. Fabienne suivant les élèves sur plusieurs années (souvent entre 4 et 5 ans) a développé une connaissance aiguë de leur personnalité et peut selon le besoin, agir avec autorité ou douceur sans remettre en cause leur participation et leur motivation ; cette connaissance et cette efficace gestion de groupe ont été renforcées par une collaboration de longue date avec les autres partenaires éducatifs (in et hors séances).

L'expérience et la pluralité des activités de Fabienne au sein du conservatoire lui permettent, par convergence des critères administratifs, pédagogiques et humains, de concevoir son enseignement comme un tout et non comme une activité isolée et périphérique.

Selon elle, tous les enfants doivent être scolarisés au même titre, sans discrimination : négative ou positive. Cette conception peut parfois la mettre en porte-à-faux avec l'institution.

Dans certains cas précis, «c'est une partie de leur vie qui leur fait plaisir. Au moins ils ont ça».

Le plaisir. Un mot qui reviendra beaucoup au cours de l'entretien, tout comme la notion de bénéfice dans le travail.

Au vu des réactions d'Aurélien, Djamila, Marilyn et des autres... le bénéfice et le plaisir sont partagés.






Qui est Thibaud Delattignant ?

Thibaud est professeur d'éducation musicale dans le secondaire au collège de Luzarches. Il travaille également à l'Hôpital des Enfants de Margency en tant que détaché du collège Schweitzer de Soisy-sous-Montmorency. Enfin, il est en cours de certification à Suresnes où il prépare son certificat complémentaire pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés (2CA-SH) - second degré. Thibaud est également musicien : bassiste, diplômé de l'université Paris 8 et du conservatoire. Il a suivi une formation de contrebassiste au conservatoire de Stains pendant 5 ans auprès de Philippe Dubreuil.



HÔPITAL DES ENFANTS – MARGENCY

Croix-Rouge Française	Hôpital des enfants 18 rue Roger Salengro 95580 Margency	
--------------------------	--	---

Visiteur : Fabienne Marchais

Accueillant : Thibaud Delattaignant, Professeur d'éducation musicale

Le 23 novembre dernier j'ai été accueillie dans l'école de l'Hôpital de Margency par Thibaud. Cet hôpital est un Etablissement de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) géré par la Croix-Rouge Française. Il s'efforce d'appliquer à la lettre les principes fondamentaux de l'Institution et notamment «de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes».

Situé en Île de France (dans le Val-d'Oise, à 18 kms au nord de Paris), c'est à Margency que vont se poursuivre les traitements et les soins décidés et prescrits en parfaite collaboration entre les médecins de l'hôpital d'origine et les médecins de l'établissement, afin de favoriser le retour à domicile.

Le projet de scolarité

L'école de l'hôpital met en place, en partenariat avec les équipes éducatives et soignantes, un projet scolaire individualisé.

Extra-muros : dans les établissements scolaires classiques proche de l'Hôpital d'Enfants Margency (école, collège, lycée) avec un suivi de l'équipe pédagogique.

Intra-muros : Dans l'école de l'Hôpital d'Enfants de Margency ou, si besoin est, au sein même de l'unité de soins.



AVEC DES ADOLESCENTS, A L'ÉCOLE DE L'HÔPITAL

1^{ER} GROUPE : 13-15 ANS

C'est la rencontre ici d'un tout petit groupe de 3 jeunes fort sympathiques et ne semblant pas perturbés par ma présence. La séquence «musique et cinéma» pourrait avoir lieu dans n'importe quel collège (rapport avec l'image, leitmotiv, traitement de l'orchestre, rôle du silence,...), tout y est traité. Ce qui est moins ordinaire, c'est l'attention portée à chaque élève. En effet ici le professeur est particulièrement attentif à l'attitude ou à la réaction des élèves. Lors du cours une jeune fille pourtant très dynamique au début semble tout à coup avoir une baisse d'énergie, puis s'affale sur la table... Comment réagir ? Thibaud lui propose de quitter le cours et de retourner dans sa chambre se reposer, il va devoir même insister pour qu'elle accepte de quitter le cours.

La suite de la séance est un peu plus difficile car Thibaud leur propose d'apprendre une chanson de Véronique Sanson ; ils ne sont donc plus que deux et accomplissent avec beaucoup de bonne volonté le travail demandé.

2^E GROUPE : 6^E, 5^E ET COLLÈGE ADAPTÉ

Avec ce groupe de 8 élèves, le travail porte sur les familles d'instruments et l'orchestre : écoute d'un extrait du «guide de l'orchestre» de B. Britten, place des instruments ; là encore un travail d'une classe tout à fait ordinaire.

Le petit nombre d'élèves permet une partie pratique intéressante. C'est la création d'un petit orchestre avec les moyens du bord : bongos, claves, triangles, chaque élève en a un et se concentre parfaitement pour cette activité. Ce qui au départ me paraissait une fragilité – certains élèves arrivent avec un masque – est peut-être, au contraire, une «force intérieure» ; la faiblesse n'est pas toujours où l'on croit la voir. Un des élèves a une difficulté d'écriture pour prendre le cours et faire le petit exercice proposé ; Thibaud lui a donc préparé une version sur l'ordinateur et tout devient faisable pour lui comme les autres.

ANALYSE

Suite à ces 2 cours et à l'entretien que j'ai eu avec Thibaud, il est intéressant de noter l'importance qu'il accorde à la confiance réciproque entre l'élève et le professeur, de savoir déceler la vraie difficulté, de s'adapter à la situation qui change à chaque cours, à chaque groupe voire à chaque élève et pourtant de considérer ces élèves comme des élèves ordinaires. Le contenu enseigné est le même à Margency ou ailleurs, seule la façon de l'enseigner change.



CLIS TSL ÉCOLE

«LES LONGUES RAYES» – ÉRAGNY

Classe d'intégration scolaire (CLIS)	Ecole les Longues Rayes Allée des courtes rayes 95610 Eragny	TSL
--------------------------------------	--	-----

Visiteur : Fabienne Marchais

Accueillant : Laurence Debeugny, Institutrice spécialisée

Qui est Laurence Debeugny ?

Elle est enseignante depuis une trentaine d'année et a une passion : le chant. Même sans lire la musique elle a toujours réussi à monter des spectacle ou comédies musicales avec ses élèves, seule ou parfois avec l'aide de musiciens. Enseignante spécialisée depuis 5 ans dans cette CLIS, il était donc évident pour elle de continuer la musique avec ses élèves de CLIS et de trouver des aménagements afin de les faire participer pleinement aux projets d'école avec tous les autres enfants.

Les troubles spécifiques du langage (TSL) sont définis comme une perturbation durable et significative de la structuration du langage parlé, chez un enfant normalement intelligent, qui entend bien, qui a envie de communiquer, qui n'a pas d'autre pathologie neurologique gênant la communication orale.

Il s'agit de troubles qui interfèrent avec les capacités de communication de l'enfant et avec ses possibilités d'apprentissage. Par la suite, l'enfant va être en difficulté dans l'apprentissage du langage écrit, donc dans sa scolarité et dans sa vie sociale.



UNE CHORALE, À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

J'ai été accueillie à l'école des «Longues Rayes» par Laurence Debeugny, institutrice spécialisée. Il y a 12 enfants dans cette classe de CLIS TSL dont 4 sont en cycle 2 et 8 en cycle 3. Pour Laurence, le chant a toujours fait partie intégrante de son enseignement. Il était donc naturel pour elle de faire une activité chorale avec les enfants de CLIS. Les plus jeunes chantent le jeudi avec sa collègue et Laurence prend en charge les 8 autres enfants, plus tous les enfants de cycle 3 de l'école c'est à dire les CE2, CM1 et CM2.

La séance a lieu tous les vendredis après-midi pendant 1/2 heure. Les enfants se rejoignent dans la grande salle soit environ 120 élèves. Échauffement de la voix, petite vocalise et tout le monde est prêt pour commencer la 1^{ère} chanson. Les enfants de la CLIS sont placés devant, certains chantent avec vigueur d'autres écoutent et d'autres chantent quelques mots de temps en temps. Mais la 2^e fois c'est déjà beaucoup mieux, ils sont plus concentrés et surtout sont portés par le reste du groupe. Nous sommes en fin d'année et les enfants préparent un spectacle pour les parents. Les chansons sont déjà bien sues, et sur cette 1^{ère} chanson «Rêve ta vie» commence un travail à deux voix. Je vois les enfants de CLIS tenir leur voix, attentifs, aidés par le grand groupe et en même temps trouver du plaisir dans cette activité. Il faut dire que le répertoire est intéressant, mais certes pas facile car il faut aussi penser à satisfaire les plus grands de CM2 ; puis ensuite j'écoute «la terre est si belle», «Enfants de Palestine», «le blues des poux» et «le soleil et la lune» de Charles Trenet qui leur demande beaucoup d'efforts.

Tous les enseignants des classes dites «normales» participent activement à la séance et également dans la semaine, ils apprennent les chants comme une poésie avec les enfants. Laurence le fait aussi régulièrement pour préparer le texte pour le vendredi mais le plus souvent avec la musique. Elle précise que c'est un peu difficile au départ mais avec le temps les enfants apprécient et sont demandeurs. Il faut être patient et prendre plus de temps pour travailler le texte en détail, et la musique aide aussi beaucoup à la mémorisation. Le travail de ces chants se fait régulièrement toute la semaine en petit groupe car le vocabulaire est difficile à mémoriser et à prononcer, mais le niveau doit rester du 3^e cycle pour que les autres enfants de l'école y trouvent leur compte.

Laurence tient beaucoup à cette intégration, c'est le but des CLIS mais c'est aussi un moyen de trouver du plaisir tous ensemble. J'ai vu un exemple très réussi d'intégration à l'école par la musique.



MJC ESPACE MALRAUX – HERBLAY

Maison des jeunes
et de la culture

Espace André Malraux
5 chemin de Montigny
95220 Herblay



Visiteurs : Fabienne Marchais, Thibaud Delattaignant

Accueillant : Hugues Amory, Musicien intervenant

Qui est Hugues Amory?

Professeur au conservatoire de Sarcelles depuis 10 ans il a une formation de d'artiste. Personnage très éclectique, flûtiste de formation il se met au saxophone puis à la contrebasse.

Il enseigne l'éveil et l'initiation musicale au conservatoire mais également participe au projet petite enfance et intervient dans les crèches et les petites sections de maternelles. Il est également à l'initiative d'un cours de formation musicale pour les enfants en difficulté ne pouvant suivre un cours ordinaire mais étant tout de même inscrits au cours d'instrument. À la MJC depuis 7 ans, il a aussi pour but de faire participer les parents qui attendent leurs enfants dans le hall en leur proposant un atelier de création d'instrument. Jamais en manque d'idée, c'est avec un grand naturel qu'il enseigne aux enfants handicapés adaptant en permanence son travail à leurs possibilités.



Samedi après-midi à la MJC d'Herblay Hugues Amory nous a accueilli dans le cadre de son «atelier création» et nous a permis d'observer son travail avec les enfants et jeunes handicapés venant de tout le Val-d'Oise.



ATELIER CRÉATION

1^{ER} GROUPE 14H

Maracas, claves, tambourins..., c'est tous ensemble qu'ils préparent la salle où se fera l'atelier. C'est déjà donner une tâche et une confiance à chacun d'eux. Puis la séance commence et se divise en plusieurs parties avec notamment un moment important avec les boomwhakers (tubes en plastique, une note par couleur et facile d'utilisation).

Ecoute d'une chanson déjà travaillée puis reproduction de la mélodie avec les boomwhakers. Les enfants prennent chacun 2 notes et la travaillent plusieurs fois avant de la refaire en écoutant le CD, puis Hugues les enregistre. Les enfants ont le plaisir d'écouter leur production. Le travail ne s'arrête pas là. Jérôme qui a un peu de mal à se concentrer pourra prendre un autre rôle et les autres enfants vont s'attacher à travailler les nuances.

Hugues reprend une chanson déjà travaillée et demandée par les enfants «les lapins». Il sort d'autres instruments de la boîte magique tel un petit djembé, un derbouka et des grenouilles (güiro). Par groupe de 2, ils ont chacun une cellule rythmique à jouer, tout le travail consiste à bien s'écouter et jouer au bon moment.

Dernière partie : bouger, danser sur le rythme travaillé et la chanson des lapins, une ronde est formée et quelques pas terminent cette séance de musique.

Voici donc une séance typique d'un atelier d'éveil musical qui pourrait avoir lieu et qui a déjà lieu dans un conservatoire ou une structure équivalente proposant des cours d'initiation. C'est avec beaucoup de naturel que Hugues a adapté au groupe son travail et son exigence dans le but d'une réalisation et d'un enregistrement.

2^E GROUPE 15H

Le groupe est composé de jeunes et d'adultes entre 14 et 40 ans.

Gérard fait le lien car il reste au 2^e cours ; il fait le lien aussi avec la même chanson «les lapins». Si elle peut sembler être plutôt destinée aux jeunes enfants, elle est aussi appréciée des plus grands, grâce certainement à son rythme. Hugues propose ensuite une chanson un peu difficile et plus rapide également ; celle-ci, ils ne l'ont jamais travaillée et vont commencer avec les boomwhakers pour en tirer un élément rythmique qu'ils vont travailler avec la voix. En effet pour que tous réussissent à le faire, Hugues propose une petite phrase en parlé-rythmé sur leur prénom et tout se met en place rapidement



encore une fois avec beaucoup de naturel, puis c'est l'enregistrement et l'écoute de leur production.

Pour la suite du cours Hugues propose un moment de calme et d'écoute très judicieux à ce moment de la séance. Avec un «ocean drum» écoute de la mer ce qui permet le contrôle du geste et une attention toute particulière à la production sonore et à l'effet du geste. Puis chacun choisit un instrument et nous allons écouter le silence. La chose la plus importante et la plus difficile à réaliser pour un jeune musicien. L'exercice paraît simple au départ il faut juste jouer un peu sur son instrument et écouter le silence qui suit mais l'exercice est plus redoutable qu'il n'y paraît. Ils commencent tous à jouer mais plus personne ne s'arrête pour le silence une fois encore Hugues avec cette ferme douceur réussit à les mener précisément où il veut.

Pour terminer Hugues leur demande ce qu'ils souhaitent faire. Charles propose d'écouter de la grande musique mais qu'est-ce que la «Grande musique»? La réponse de Charles est très claire, c'est tout simplement celle que l'on aime et nous terminons l'atelier avec un concerto brandebourgeois de Bach.

ANALYSE

Je découvre chez Hugues un sens inné pour amener les enfants si naturellement à écouter, chanter, réaliser. Il laisse venir l'élève petit à petit sans forcer dans le groupe. En particulier avec les enfants qui sont nouveaux, il ne demande pas trop et leur donne un temps d'adaptation. Dès que l'enfant est à l'aise et se sent bien, Hugues va lui demander un peu plus. Je trouve aussi très judicieux l'emploi d'un petit enregistreur de voix numérique (Zoom) qui permet d'enregistrer facilement. De plus, les enfants adorent l'exercice.

Comment les enfants arrivent-ils dans cette structure ? Cet atelier, créé à l'initiative de l'ancien directeur de la MJC n'est peut-être pas assez connu auprès des parents d'enfants handicapés ; il y a la plaquette de la MJC certes et le bouche à oreille, mais cela suffit-il à garder une structure dynamique? Peu d'enfants étaient présents et compte tenu des soins il y a souvent des absents ; Hugues le précise également, il pourrait en accueillir un peu plus dans chaque groupe.






Qui est Armelle Loubère ?

Après son concours au terme de 3 années d'études, Armelle a commencé sa carrière comme éducatrice de jeunes enfants dans une maison pour enfants à Taverny, enthousiasmée par le contact au quotidien et l'ouverture sur l'extérieur qu'apporte une telle expérience. Après un passage en crèche dans laquelle elle utilisait déjà la musique, elle travaille dix ans avec des jeunes autistes à Vauréal. Elle monte, entre autres, un atelier choral avec des enfants non parlants, et déjà prend conscience de l'importance de la valorisation et de la socialisation de l'autre. Elle travaille de nouveau depuis 2010 dans une maison d'enfants «La clef des champs» à Gisors. Elle intervient également au foyer de vie de Chars dans le cadre des actions conduites par l'association MESH. Selon son activité, la musique est un but ou un moyen, un outil d'intégration, considérant pour elle comme pour les autres que «c'est la rencontre qui apprend».



FOYER DE VIE – CHARS

Foyer de vie Foyer d'accueil médicalisé	FAM la Haie Vive rue de Moussy 95750 Chars	
---	--	---

Visiteurs : Thibaud Delattaignant, Fabienne Marchais

Accueillant : Armelle Loubère, éducatrice spécialisée et intervenante



Les Foyers de vie accueillent des personnes adultes dont le handicap ne permet pas, ou plus, d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais qui bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes.

Ils proposent un hébergement à ces personnes, accompagné d'activités ludiques, éducatives ainsi que des animations sociales.

C'est à l'une de ces activités que j'ai été invité à participer par Armelle Loubère, éducatrice, chargée d'animer un atelier artistique à dominante musicale tous les 15 jours au foyer de vie La Haie Vive à Chars. Cette structure plantée dans un cadre bucolique au cœur du Vexin, accueille un public d'adultes handicapés mentaux en internat ou externat.



VISITE AU FOYER DE VIE LA HAIE VIVE

LA SÉANCE

Il s'agit, ce jour-ci, de la répétition d'un spectacle que le groupe doit donner à 3 reprises dans les 2 mois à venir. Ce spectacle conjugue l'expression corporelle, le chant et dans une certaine mesure la pratique instrumentale. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, la compagnie composée de 11 personnes (dont 7 seulement feront le spectacle) s'installe, en chaussettes, sur des tapis individuels, dans une disposition circulaire au centre de laquelle on trouve un amoncellement de coussins. Ce climat chaleureux et intime se trouve enrichi par la présence de rideaux occultant. Cette installation provisoire implique de fait pour le groupe l'activité artistique et comme me le confiera par la suite Armelle, rassure.

METTRE EN CONFIANCE, DÉTENDRE.

C'est aussi dans cet objectif que la séance s'ouvrira sur Gabriel Fauré et sa pavane pour violoncelle avant même que chacun se dise bonjour. Lucien ne respecte pas les règles imposées et Armelle le reprend après l'audition de l'œuvre lui signifiant qu'il ne peut imposer au groupe ses bavardages.

Cette séquence d'écoute terminée (qui n'a d'autre objectif, ce jour-là que de maintenir un nécessaire protocole établi depuis plusieurs mois), le groupe déménage dans une autre salle située au rez-de-chaussée.

Les consignes redonnées (prenez de l'espace !), les accessoires distribués (parapluies, balles, bulles, foulards) une partie du groupe danse sur une musique de Vangelis tandis que l'autre joue les spectateurs. Armelle participe, montre individuellement ou collectivement les gestes, mime les instruments entendus, redonne à tous des repères sonores : «Vous entendez le vent, ça veut dire qu'on doit s'asseoir ... Je vous les mets parce que vous allez l'entendre au spectacle... C'est un autre adulte handicapé qui jouera du piano...».

Toutes ces indications rappellent aux protagonistes que l'aventure est à la fois collective et individuelle et que chacun y a sa part de responsabilité. Cette étape franchie, le groupe repart dans la salle originelle.



LE CHANT

C'est au tour du chant. Comme pour la précédente activité, Armelle aide chacun et tous à la fois, dynamise l'ensemble, prépare aux conditions du spectacle en habillant les choristes d'un foulard. Une fois, deux fois, trois fois. L'ensemble de la troupe finit par s'approprier la chanson et des voix se révèlent mises en confiance par l'accompagnement de l'éducatrice.

La séquence se clôt comme elle s'est ouverte. Avec de la musique «zen» pendant laquelle, pour ceux et celles qui le souhaitent, un massage du dos (zone corporelle neutre) est administré.

Puis vient l'au revoir.

La séance se poursuit en fait en dehors de ses limites. Christophe qui ne dit rien et ne participe pas activement refait la séance, seul, une fois parti. Le travail sur la socialisation s'effectue aussi sur la longueur. Françoise qui au mois de septembre, restait à l'écart du groupe sur sa chaise s'est laissée convaincre de s'asseoir sur un tapis individuel et s'est ainsi rapprochée peu à peu des autres participants.

Le travail d'intervenante ne se fait pas seule (ni sans difficulté !). Ce jour, Armelle est accompagnée par Delphine. Cette dernière gère les problèmes de déplacements et de comportement, tout en participant elle-même à la répétition du spectacle. En l'absence de référent-éducateur cette année, Armelle est contrainte de réexpliquer à chaque séance les consignes à l'adulte-accompagnateur, toujours différent, ce qui implique une disponibilité de ce dernier, pas toujours évidente et induit une perte de temps systématique.

«LA VOIX DES ENFANTS QUI NE PARLENT PAS» , ENTRETIEN AVEC ARMELLE LOUBÈRE

Educatrice à L'IME de Vauréal «la clé pour l'Autisme» pendant une dizaine d'année, Armelle m'a fait part de son expérience musicale avec les enfants autistes qui pour la plus part ne parlent pas du tout. Née d'un père organiste, Armelle baigne dans le milieu musical depuis son enfance. Sans souhaiter devenir professionnelle, elle bénéficie cependant d'une solide éducation musicale qu'elle met à profit dans son métier d'éducatrice. Le chant est pour elle une seconde nature ; à toute heure, à tout moment l'institut entend la voix d'Armelle. Petit à petit, elle remarqua que les enfants venaient vers elle pour écouter ses chansons et de plus en plus les réclamaient en s'exprimant avec des gestes ou bien quelques mots ou onomatopées.

Avec une de ses collègues elle décida de proposer un atelier «musique»

centré uniquement sur la voix. Pour se faire elle s'empara d'une salle vide, sans objet pour ne pas détourner l'attention, baissa les stores pour avoir peu de lumière et y ajouta coussins et couvertures ; elle souhaitait rendre cet endroit aussi sécurisant que possible. Afin de parvenir au mieux à réaliser son projet, elle suivit également une formation à la Rochelle : «Comment monter une chorale en institution ?».

La 1^{ère} année fut difficile. Le groupe était constitué de 5-6 enfants âgés de 7 à 10 ans. Il faut savoir que chez ces enfants, la voix provoque une très vive émotion ; elle touche à cette relation du cordon ombilical et il faut donc qu'ils se sentent le plus possible rassurés. Avant d'entrer dans la pièce, ils se déchaussaient comme s'ils entraient chez eux puis s'installaient dans un coin avec leur couette et leur coussin. Le premier travail a été de tenter de se rapprocher les uns des autres. Pour les rassurer Armelle installa le rituel du bonjour chanté de manières très diverses et variées, puis ils écoutaient ensemble une musique et cette musique là, pendant 4 ans, Armelle n'a pas pu en changer. Mettre une autre chose que l'Ave Maria de la bande original du film «Joyeux Noël» chanté par Natalie Dessay, c'était faire face à de fortes crises de violence. Puis c'est la partie expression corporelle : les faire bouger, se déplacer, se rencontrer, se toucher, aller encore une fois les uns vers les autres ; à ce moment-là ils acceptaient le changement de musique, elles étaient en général plus rythmées. La séance se poursuivait avec quelques jeux vocaux avant de commencer les chansons tirées soit du répertoire traditionnel soit de la musique actuelle. Certains enfants ne faisaient qu'écouter, d'autres s'exprimaient avec quelques mots ou avec des gestes représentatifs de la chanson. Certains vocalisaient comme des tous petits qui découvrent le langage. La fin de la séance se terminait toujours par des accès de violence ou des crises d'agressivité jusqu'au jour où Armelle se rendit compte qu'elle n'avait pas instauré le rituel de l'au revoir. Depuis, l'atelier se termine dans le calme. A partir de la 2^e année elle a pu commencer à ouvrir les volets, puis à faire des séances dans le jardin. Elle est même partie en transfert «chorale randonnée». Le chant était tout le temps présent. Petit à petit les chansons prenaient forme ; de plus en plus les mots sortaient du corps. Les enfants possédaient leur cahier de chansons et un CD support qu'elle voulait laisser aux parents ou famille pour continuer avec eux ce lien avec la voix. Peu utilisé en réalité par la famille mais écouté en boucle par les enfants de cet atelier, il reste encore maintenant un souvenir d'un précieux moment de leur passage à l'IME.



IME – L'ÎSLE-ADAM

Institut médico-
éducatif

IME l'Espoir
Château de la faisanderie
95290 L'Îsle-Adam



Visiteur : Thibaud Delattainant

Accueillant : Christophe Orluc, musicothérapeute psychomotricien

C'est dans l'IME «L'Espoir» pour déficients intellectuels (agrément de l'IME) de l'Îsle-Adam que s'est effectuée ma rencontre avec Christophe Orluc, psychomotricien.

Les classes : «pour ma part je n'ai pas de classe, je ne suis pas professeur des écoles, j'ai donc une salle de psychomotricité» précise Christophe Orluc et la salle de sport se trouvent dans un bâtiment moderne, lui-même situé au cœur d'un parc abritant un château, résidence administrative de l'IME.



Cette année, 83 enfants et adolescents sont accueillis. Trente en institut médical pédagogique et 53 en institut médical professionnel. Ils sont encadrés par 6 enseignants du premier degré, 17 personnels éducatifs (pour beaucoup sensibilisés à l'utilisation de la musique), 2 orthophonistes, 2 psychomotriciens, 3 psychologues et 1 psychiatre.



Qui est Christophe ORLUC?

Christophe a suivi une double formation en musicothérapie et psychomotricité. Violoniste de formation c'est donc tout naturellement qu'il intègre la musique dans son activité. Néanmoins son utilisation n'est pas systématique et dépend du groupe et de son état d'esprit. Il travaille avant tout sur une notion précise, un objectif mais l'outil reste variable.

Certaines heures à l'IME sont plus spécifiquement axées sur l'activité musicale (4h à 26h cette année) mais le volume reste variable en fonction des besoins, des projets et de l'accord du médecin, décisionnaire ; ce fait confirmant à nouveau que le médical prédomine. L'intitulé des heures peut poser parfois problème, car selon Christophe, il est susceptible d'enfermer son activité dans un carcan.

Selon lui, la pratique musicale dans le cadre de la psychomotricité est avant tout un travail sur soi, ceci excluant de fait toute visée représentative.

Christophe s'est imposé (et m'a été présenté) comme le référent musical de «l'Espoir».

Cependant d'autres acteurs de la scolarisation des élèves utilisent aussi la musique mais dans une conception différente... ce qui peut isoler parfois plutôt que rassembler.

Pendant cette visite la frontière entre la musique et la thérapie a été difficile à percevoir tant l'une et l'autre s'imbriquaient naturellement.

Christophe a réussi cette synthèse qui permet à l'enfant d'aller vers le mieux être par le mieux faire.



RÉÉDUQUER PAR LA MUSIQUE

La séance d'une heure s'effectue dans une salle de sport, vaste et lumineux espace dans lequel un groupe mixte composé de 4 garçons et 4 filles pénètre en chaussettes, chargé de djembés et derboukas.

Le choix de la salle se justifie immédiatement lors de la première activité consistant à marcher sur de la musique lente et courir sur de la musique rapide, s'arrêter aux silences ; jouant sur les paramètres nuance et tempo, Christophe reprend les élèves égarés ou inattentifs : «Occupe-toi de toi», «La musique est comment ?»

Rapidement se pose donc la problématique de l'utilisation particulière de la musique dans le cadre de la psychomotricité. Christophe me confirmera après la séance que l'objectif premier est médical. Le mouvement, la rééducation priment sur l'acquisition de compétences musicales.

La séance se poursuit avec un exercice à base de claves sur bande playback pendant lequel même les silences sont marqués par un geste.

Puis les élèves, disposés en ligne sur des bancs se livrent à un dialogue au djembé où la «parole» est transmise d'un groupe à l'autre, via un responsable... par un signe de la main.

Christophe enchaîne par une activité de percussions corporelles travaillée depuis le mois de septembre. Le groupe cette fois-ci, disposé en cercle. Même si la musicalité est au rendez-vous et l'activité réussie, c'est la bonne coordination motrice qui est visée en priorité.

La séance s'achève sur Kilele «pour se faire plaisir» où chacun pourra selon son désir, danser, jouer de la musique, chanter.

Cette pénultième étape étant à la fois source de défoulement et d'excitation, deux minutes de calme et de repos seront proposées aux élèves.

Christophe : «Ça vous a fait du bien ?»

Un élève : «On a bien travaillé»

Cette séance de psychomotricité en musique pourrait se résumer par ces deux phrases. On y navigue sans cesse entre des objectifs sanitaires et un véritable travail-plaisir.

Il est à noter que Adeline, pour laquelle cette heure est proposée prioritairement (car elle aime la musique) restera prostrée pendant toute l'heure, attentive parfois mais se refusant à intégrer le groupe pourtant très impliqué dans les activités.


«De la même façon, je n'ai pas d'élèves, je préfère le terme de jeunes ou de patients, à l'IME on utilise plutôt le terme de jeunes» insiste Christophe OrLuc.





Collège Jules Ferry à Ermont

COLLÈGE JULES FERRY - ERMONT

Collège	Collège Jules Ferry 15b rue Maurice Berteaux 95120 Ermont	
---------	---	---

Visiteur : Thibaud Delattignant

Accueillant : Marc Merli, Professeur d'éducation musicale

C'est dans les locaux du collège Jules Ferry d'Ermont que j'ai été reçu par Marc Merli, professeur d'éducation musicale et chant choral non voyant.

Ce collège accueille une population de 725 élèves.

La visite s'est effectuée pendant le cours d'une classe de quatrième qui, à notre arrivée, attendait sagement rangée sous la surveillance de Nicole, assistante de Marc.

Qui est Marc MERLI?

Formé au piano depuis l'âge de 7 ans, Marc, après avoir obtenu son concours IPES en 1973, est reçu à son CAPES théorique en 1976 après un stage probatoire d'une semaine (dû à son handicap) et obtient son CAPES pratique en 1978 date à laquelle il commence à enseigner dans le collège Jules Ferry d'Ermont.

Il y a tenu notamment, de 1988 à 1994, un atelier orchestre remarqué jusqu'à ce que sa cécité devenue trop importante le contraigne à interrompre ce projet.

Il enseigne encore à ce jour dans le même collège tout en menant en parallèle des activités musicales - pianiste, harmoniseur et chef de chœur du groupe Ammal' Gamme et pianiste-accompagnateur au sein du cabaret du Théâtre de l'Aventure.



AUTRES REGARDS : ENSEIGNER EN SITUATION DE HANDICAP

UN TANDEM SOLIDE

Très rapidement, j'ai pu constater que la collaboration entre Marc et Nicole s'effectuait à merveille, les fonctions de chacun étant parfaitement réparties.

Nicole gère l'appel pendant que Marc, aidé de son carnet de bord en braille amorce la séance.

Un élève arrive en retard. Marc lui en demande la raison. La classe lui signifie gentiment que l'élève concerné a des béquilles...

La partie «disciplinaire» est gérée par Nicole qui ne manque pas néanmoins de participer à la prestation chorale avec l'ensemble de la classe.

«Tu n'as pas tes affaires...Tiens toi bien...Mettez vos sacs sous vos chaises... Range moi ça...Arrêtez tous les 2...Tais toi ou la prochaine fois je prends ton carnet.»

Bien entendu son rôle ne se borne pas à gendарmer les élèves mais à palier les différentes impossibilités techniques rencontrées par Marc.

Ce dernier peut donc se concentrer sur la prestation vocale de la classe ou la pertinence des réponses aux questions posées lors de la partie consacrée à l'écoute et l'analyse d'œuvres. Pour ce faire, il utilise la télécommande et, ce jour ci, une cassette alors que la plupart du temps il recourt aux CD.

La gestion des interventions des élèves échoit aussi à Nicole, ce qui de fait implique qu'ils doivent lever le doigt pour participer et conséquemment respecter les règles inhérentes au bon déroulement de chaque cours.

Le fait que Nicole se déplace dans la salle, sollicite ceux qui ne participent pas, fasse des remarques, n'exclue en rien les éventuels commentaires de Marc, teintés parfois d'humour : «Eh les sourds !»

Le cours se termine dans une ambiance très sereine où chacun des acteurs semble mesurer l'importance d'une organisation rigoureuse dans laquelle tous ont leur rôle à jouer : professeur, assistante et élèves.

Ranger sa chaise avant de partir semble là encore une nécessité à laquelle chacun se plie de bonne grâce et sans contrainte particulière.



UN TANDEM FRAGILE

Une telle interdépendance a ses revers. L'entretien avec Marc a laissé apparaître bon nombre de failles dans cette organisation en apparence idéale ; défaillances extérieures au tandem mais dont celui-ci est la principale victime.

En cas de maladie de son assistante, par exemple, Marc doit faire appel aux surveillants de son établissement avec le risque d'être assisté par un personnel non formé et inexpérimenté... quand il a la chance d'obtenir un remplaçant pour Nicole. Si ce n'est pas le cas, malgré une classe et un professeur présents dans l'établissement et en bonne santé, le cours ne peut avoir lieu puisque, du fait de son handicap, le professeur n'a pas légalement le droit de prendre en charge seul des élèves.

La charge de travail de Nicole dépasse largement le cadre du seul cours ; s'y ajoutent aussi les corrections de contrôle (nécessairement simplifiées) et la saisie des notes et les appréciations pour les bulletins (à peu près 500 par trimestre).

La collaboration entre l'enseignant en situation de handicap et son assistante est donc assujettie à un investissement personnel de cette dernière qui n'est pas spécialement valorisé (à commencer financièrement) dans la mesure où celui-ci dépasse obligatoirement et d'une façon sensible son temps de travail officiel.



LES FRUITS DE LA RENCONTRE

Cette tribune vous appartient.

Elle est ouverte à tous les «visiteurs» et les «accueillants» qui veulent témoigner de leurs ressentis, thèmes de discussion, questions, réflexions voire développements induits par les situations de rencontre.

En nous communiquant vos écrits vous pouvez contribuer à nourrir le réseau et devenir aussi l'occasion d'échanges entre les membres du réseau lors de la manifestation «PSR» que nous organisons chaque année.

Dès que nous recevrons vos écrits, nous mettrons à jour ce livret dans sa version diffusée sur internet.



QUELQUES RÉFLEXIONS À PROPOS DES VISITES

Auteurs : Fabienne Marchais, Thibaud Delattainant

Date : juin 2011

«Rien ne remplace une visite»....

Lorsque l'on effectue une visite, on ne sait pas quels en seront les fruits, ni si la récolte sera bonne.

On nage dans l'inconnu : destination inconnue, rencontre avec des inconnu(e)s... puis dans la différence : publics différents, approches différentes... et la surprise devant des réactions inattendues, parfois désarmantes.

On se pose beaucoup de questions pour parfois trouver au final une réponse qu'on ne cherchait pas au départ.

On prend des risques aussi. Risque de gêner les enfants ou adultes dans l'intimité de leur apprentissage ou réalisations ou risque d'y participer en s'exposant à son tour.

Nous avons parcouru une grande partie du Val-d'Oise cette année afin d'amorcer la mécanique du RSP.

L'expérience accumulée, les expériences vécues ont mis en exergue la très grande implication de nos accueillants, élèves ou professionnels de tous secteurs (médical, culturel, éducatif,...).

Ceux-ci nous ont offert au travers de leur travail et des entretiens corollaires le fruit de leurs doutes, leurs expérimentations, leur courage, leurs échecs, leurs réussites.

Ils ont contribué à élargir et enrichir significativement notre pédagogie et notre vision de la personne.

La récolte fut au delà de nos espérances.

Merci à eux.



AUTRES REGARDS : ACCUEILLIR MARC MERLI

Auteur : Thibaud Delattaignant

Date : juin 2011

Recevoir Marc MERLI, professeur de musique non voyant pour une visite à l'hôpital de Margency fut pour moi l'occasion de voir mieux et différemment.

Contourner la barrière qui clôt le parking, appréhender la dénivellation du trottoir, compter le nombre de marches qui mènent à l'étage jusqu'à ma salle...toutes ces actions si automatisées habituellement pour moi ont été exécutées cette fois-ci en pleine conscience.

Décrire ce qui ne peut être perçu par Marc m'a amené à regarder ce que je me contente de voir si souvent : ici cet ascenseur extérieur si surprenant, là ce château un peu vieillissant, ailleurs l'hôpital avec son architecture si particulière, plus loin cette bibliothèque chaleureuse...

Accompagner Marc dans sa visite m'a aussi permis d'aborder mon univers familier avec d'autres sens : être plus sensible au timbre de chacun, au bruit d'une pompe à oxygène, au contexte sonore dans sa globalité.

Accueillir Marc dans mon cours m'a permis de prendre conscience que les différences perçues ne sont pas les mêmes pour tous. Pour les élèves de maternelle, la grande particularité de notre hôte était sa barbe.

Accueillir Marc dans leur cours a permis aux élèves du secondaire de constater que situation de handicap pouvait aussi rimer avec réussite professionnelle.



Recevoir Marc nous a tous contraint à ranger nos affaires. Un cartable ou une housse de guitare qui traîne est un danger potentiel pour qui ne voit pas.

Echanger avec Marc m'a éclairé sur ma pratique pédagogique : pourquoi tel choix, pourquoi tel autre ?

Et puis il y a la **rencontre** tout simplement. La rencontre avec une nouvelle personne, avec sa vie, son parcours, ses projets, sa perception du monde, ses goûts...

Lorsque j'ai raccompagné Marc, nous avons discuté de musique. Celle qu'il pratique, celle qu'il écoute. Celle qu'il aime ou pas. Là aussi dans une différence de perceptions qui nous a enrichi.














ANNEXES

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES «ACCUEILLANTS»

Accueillant	Profession
Fabienne Marchais	Professeur de formation musicale
Thibaud Delattaignant	Professeur d'éducation musicale
Mario Vachon	Professeur de piano
César Carcopino	Professeur de percussion
Hugues Amory	Musicien intervenant
Laurence Debeugny	Enseignante spécialisée
Armelle Loubère	Educatrice spécialisée intervenante
Christophe Orluc	Psychomotricien
Marc Merli	Professeur d'éducation musicale



Lieu de travail	Situation de handicap			
Conservatoire de Sarcelles				
Ecole des enfants de Margency				
Conservatoire de Sarcelles				
Conservatoire de Sarcelles				
Conservatoire de Sarcelles				
MJC de Herblay				
Ecole élémentaire d'Eragny	TSL			
Foyer de Chars				
IME de l'Île-Adam				
Collège d'Ermont				





BIBLIOGRAPHIE

QUELQUES LECTURES REPÈRES

La loi 2005-102 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» du 11 février 2005. Elle concrétise notamment les principes suivants : accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale (éducation, emploi, cadre bâti, transports...) ; droit à compensation des conséquences du handicap ; participation et proximité, mise en œuvre par la création des MDPH - Maisons Départementales des Personnes Handicapées. <http://droit.org/jo/20050212/SANX0300217L>

Culture et handicap : Guide pratique de l'accessibilité.

Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2007, 207 p.

Guide destiné aux professionnels de la culture. Il propose un ensemble d'informations et de conseils pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de culture, aux produits de l'industrie culturelle, aux œuvres et au patrimoine, ainsi qu'aux pratiques artistiques. Il a été élaboré dans le cadre de la commission nationale «Culture et Handicap».

<http://www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf>

Dictionnaire du handicap

ZRIBI Gérard, POUPEE-FONTAINE Dominique.

Rennes, ENSP, 2007, 6^e éd., 327 p.

Ce dictionnaire présente 330 notions. Il parcourt l'ensemble du champ relatif au handicap : définitions et classifications des handicaps, éléments de politique sociale, caractéristiques des prestations, établissements spécialisés, principaux courants de pensée, méthodes éducatives, approches thérapeutiques, etc. Un index de plus de 420 entrées où figurent les sigles usuels est disponible en fin d'ouvrage.

Accès aux pratiques artistiques et culturelles : informations pratiques à l'usage des associations et des établissements et services médico-sociaux. UNAPEI, Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Paris, France), 2009, 63 p.

L'accès à tout pour tous, et donc aussi pour les handicapés mentaux, c'est donner la possibilité de découvrir l'art sous toutes ses formes, d'aller à la rencontre du patrimoine, de pratiquer une discipline artistique. Cet ouvrage propose des

ANNEXES

informations pratiques, des pistes de partenariat avec le monde culturel et des exemples associatifs pour initier les projets culturels et artistiques.

Pratiques artistiques pour tous : un abécédaire pour partager des questionnements, aller plus loin, ADDIM de l'Ain, 2010.

Cet ouvrage est un outil pour accompagner tous ceux et toutes celles qui partagent ou qui désirent partager une pratique artistique avec des personnes en situation de handicap, que ce soit à titre professionnel ou en tant qu'amateur. Découpé en thèmes, mots, classés par ordre alphabétique, il aborde certaines idées et réflexions, offre des informations pratiques, des points de repères, avec l'objectif et le désir de faire le point, de partager les questionnements, les éclairages et les analyses qui découlent de ce que nous vivons au quotidien dans ce type d'engagement.

Le Tambour fait vibrer mon esprit

Alain Goudard, Môméludies éditions, CFMI de Lyon, 2009.

Alain Goudard se livre à une réflexion sur le parcours singulier des Percussions de Treffort, qui bouscule les idées reçues et pose les questions de la relation entre l'art, la société et l'individu, de la différence à la ressemblance.

SITES WEB

Ministère de la culture et de la communication. Développement culturel. Culture et handicap. <http://www.culture.gouv.fr/handicap>

Réseau Musique & handicap

Le Réseau National Musique & Handicap réunit les professionnels signataires de la Charte Musique & Handicap, engagés pour l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales. <http://www.musique-handicap.fr>

MESH

Association nationale ressource et handicap.

L'association MESH - Musique Et Situations de Handicap - œuvre pour étudier, promouvoir et développer l'intégration culturelle des personnes en situation de handicap, et a pour but de favoriser leur accès aux pratiques artistiques, notamment aux pratiques musicales. <http://www.mesh.asso.fr>



LA RÉSEAU NATIONAL MUSIQUE ET HANDICAP



Un réseau de professionnels
– signataires de la Charte Musique & Handicap –
engagés ensemble pour l'accès des personnes handicapées
aux pratiques musicales.

La Charte

du Réseau Musique et Handicap

Dans le cadre du respect et du développement du volet culturel du projet de vie des personnes handicapées,

Le signataire s'engage à **favoriser** l'inscription et la pratique de la musique pour les personnes handicapées là où cette activité existe pour tout citoyen.

Le signataire s'engage à **promouvoir** toutes les dynamiques qui contribueront à favoriser cet accès dans les meilleures conditions.

Le signataire s'engage à **travailler en réseau** avec l'ensemble des acteurs concernés – notamment avec les professionnels des secteurs de la culture, du sanitaire et social, de la santé, et de l'Éducation Nationale – afin d'enrichir sa pratique, de développer ou d'ajuster ses pédagogies, de prendre en compte les besoins exprimés ou constatés.

Le signataire s'engage à **contribuer à la préparation** des futurs éducateurs et enseignants à l'adaptation de leur pédagogie à toute personne handicapée.

Le signataire s'engage à **étendre le réseau Musique et Handicap** via la diffusion de la Charte dans l'objectif de développer l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales.



Le Réseau Musique & Handicap
Coordination assurée par l'Association Musique Et Situations de Handicap, MESH
4 bis rue d'Eaubonne, 95580 Margency

coordinateur@musique-handicap.fr | www.musique-handicap.fr



Mis en page par MESH
4 bis rue d'Eaubonne
95580 Margency
Tel : 01 39 64 97 97
rsp@mesh.asso.fr
www.mesh.asso.fr

Achévé d'imprimer par STIP
95330 Domont
www.stip-imprimerie.fr

Imprimé en France